



PLAN DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

6 axes prioritaires | 22 mesures pour protéger chaque enfant
en tout lieu et à tout moment

DEUX ANS APRÈS

ZOOM SUR QUELQUES AVANCÉES PHARES

Sensibiliser, former et informer

Investir le temps périscolaire pour sensibiliser aux violences faites aux enfants
et à la promotion de leur droit

Création d'un répertoire avec 136 actions, activités et outils à destination des enfants, de leurs parents, et des professionnels à leur contact.

Renforcer la prévention des violences sexuelles à l'école

- Dès septembre 2021, un dépistage systématique à l'école durant les 3 visites médicales obligatoires.
- Création de 3 vadémécums sur l'éducation à la sexualité et les violences sexuelles pour accompagner les professeurs et personnel scolaires dans l'animation de séquences de prévention à l'école.

Lutter contre les violences éducatives ordinaires

Lancement du site 1000-premiers-jours.fr et de l'application numérique 1 000 jours pour mieux accompagner les parents durant les premières années de leur enfant. Déjà 72 000 téléchargements de l'application.

Campagne nationale de sensibilisation au syndrome du bébé secoué

Libérer la parole, favoriser le repérage et signalement

Renforcement des moyens du numéro 119

- Création du tchat à destination des mineurs : déjà plus de 800 sollicitations.
- Création d'un formulaire à destination des personnes en situation de handicap : déjà 7 168 formulaires reçus.

Déploiement de 101 unités d'accueil pédiatrique enfant en danger (UAPED)
sur tout le territoire d'ici fin 2022

Un investissement total de plus de 16 millions en deux ans pour mieux recueillir la parole des enfants victimes et leur offrir un parcours de soin adapté.

Réalisation de kit de formation à destination de professionnels sur le terrain
pour mieux les accompagner sur les thèmes de la maltraitance envers les enfants

Magistrats, médecins, gendarmes, policiers, éducateurs, etc.

3 VADÉMÉCUMS

sur l'éducation à la sexualité



Lancement du site
et de l'application

1000-PREMIERS JOURS.FR

72 000 TÉLÉCHARGEMENTS

de l'application

TCHAT : 800 SOLLICITATIONS

7 168 FORMULAIRES



16 M€ D'INVESTISSEMENT

en 2 ans

Mieux protéger les enfants

Consultation, acquisition ou détention d'images pédopornographiques

Une peine désormais encourue de 10 ans d'emprisonnement et d'un million d'euros d'amende

Garantir le contrôle systématique des antécédents judiciaires des professionnels exerçant une activité en contact avec des mineurs

1,4 millions de personnes bientôt contrôlées. S'y rajouteront aussi les bénévoles.

Mieux lutter contre la maltraitance et les violences en institution

Création d'une personnalité extérieure « référente » dans chaque département pour les enfants victimes de maltraitance dans les établissements.

La création d'une définition commune de la maltraitance pour tous les professionnels

Création du site jeprotegemonenfant.gouv.fr pour lutter contre l'accès des mineurs à la pornographie, aux écrans, et mieux les protéger dans l'univers numérique

Déjà 30 000 utilisateurs par mois.



10 ANS

d'emprisonnement



**1 M€
D'AMENDE**

Création d'un portail d'info
unique sur le site



**JEPROTEGEMON
ENFANT.GOUV.FR**

Mieux accompagner les enfants victimes

Garantir à chaque enfant victime une évaluation de ses besoins et l'accès à un parcours de soins gradués

Structuration d'un parcours de soin adapté à l'enfant dans chaque département en France.

La création et le déploiement de 5 centres spécialisés dans la prise en charge du psycho traumatisme des enfants victimes de violences



15 CENTRES

spécialisés dans la prise
charge psycho traumatique

Prévenir le passage à l'acte et éviter la récurrence

Création et généralisation d'un nouveau numéro en direction des personnes attirées sexuellement par des mineurs : le 08 06 23 10 63

Déjà 2 748 appels reçus en un an.



2 748 APPELS

au 08 06 23 10 63

Développer les enquêtes et la recherche

Lancement du premier plan national de lutte contre la prostitution des mineurs

- Un investissement de plus de 14 M€ autour de treize actions pour lutter contre ce phénomène.
- Création d'un centre sécurisé pour l'accueil de 12 mineurs victimes de traite des êtres humains.



**14 M€
D'INVESTISSEMENT**